

LA FAMILLE CISTERCIENNE

La famille cistercienne est aujourd'hui nombreuse et diversifiée. L'histoire a engendré évolutions et réformes. Des laïcs se rattachent désormais à cette famille.

Moines et moniales

Héritier du Cîteaux primitif par des abbayes prestigieuses, l'Ordre de Cîteaux (O.Cist.) comprend des monastères de coutumes et de modes de vie divers (abbayes principales avec prieurés dépendants, abbayes autonomes, vie entièrement claustrale ou ayant des activités pastorales : enseignement, paroisses...). Il regroupe treize Congrégations ayant leurs statuts propres, certaines comportant une branche féminine. Des moniales sont réunies en Fédérations (Espagne, Italie) ou possèdent un statut particulier.

L'O.Cist. compte ainsi, en 2017, 65 monastères pour environ 1620 moines, 58 monastères pour environ 820 moniales. La plupart d'entre eux sont situés en Europe (France, Italie, Espagne, Allemagne, Autriche, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie...); les autres sont implantés en Amérique du Nord, en Amérique du Sud (Brésil, Bolivie), au Viêt-Nam et en Éthiopie.

Cîteaux, abbaye source, a pu renaître en 1898. L'Ordre Cistercien de la Stricte Observance (O.C.S.O.), dont les membres sont communément – quoiqu'improprement – appelés trappistes du nom de l'abbaye de La Trappe (Orne), s'est constitué en 1892 par la réunion de trois Congrégations cisterciennes. L'abbé de Cîteaux n'est pas le supérieur général de cet Ordre : l'instance suprême est constituée par le Chapitre général, réunion de tous/toutes les supérieur(e)s de monastères. L'O.C.S.O. est répandu sur tous les continents avec 102 monastères d'hommes et 76 de femmes, dont une quinzaine sont des fondations récentes, surtout dans les pays de "jeune chrétienté". On compte au total environ : 1630 moines et 1510 moniales.

La Congrégation cistercienne de Saint-Bernard, en Espagne, qui regroupe 23 monastères de moniales, est associée à l'O.C.S.O.

L'Ordre des Moniales Cisterciennes Bernardines d'Esquermes réunit 6 monastères en France, Angleterre, Japon, R. D. Congo et Burkina Faso.

Les Sœurs Bernardines d'Oudenaarde (monastères en Belgique, au Rwanda, Tchad et Burkina-Faso) vivent dans la spiritualité cistercienne, surtout de celle de saint Bernard.

Des communautés de moniales cisterciennes conservent leur autonomie juridique par rapport à l'O.Cist. et l'O.C.S.O., mais entretiennent des liens spirituels avec eux : les Cisterciennes Bernardines de Collombey (Suisse romande) et les Cisterciennes de la Merci-Dieu (France).

Laïcs cisterciens

La Règle de saint Benoît interpelle aussi des personnes mariées et des célibataires. Aujourd'hui, à côté des oblats dans l'Ordre de Cîteaux ou chez les Bernardines d'Esquermes, des laïcs proches des Cisterciens, dans divers continents et pays, trouvent, dans cette Règle et la spiritualité cistercienne, un guide pour conduire leur vie : prière quotidienne des psaumes, lectio, simplicité de vie. La Règle est pour eux chemin de conversion et engagement dans la société. Aujourd'hui, 48 communautés appartiennent à l'Association Internationale des Communautés de Laïcs cisterciens.

« La communion que nous recherchons n'est pas affaire d'union juridique ou d'uniformité d'observances. Elle découle de notre appréciation commune du don de la vocation cistercienne, d'un respect profond pour l'intégrité des différentes expressions du charisme cistercien et du désir de croître dans une affection et une amitié mutuelles. C'est cette unité qui est toujours à recevoir dans l'action de grâce et toujours à construire dans l'humilité et la vérité ».

Texte signé par tous les membres de la Synaxe (réunion)
Cîteaux 17-19 mars 1998



En 1996, sept moines de l'abbaye Notre-Dame de l'Atlas en Algérie sont enlevés et assassinés ; en 2018, ils sont reconnus martyrs.



21 mars 1998, 800 moines et moniales de la famille cistercienne fêtent le neuvième centenaire de Cîteaux.



Session ARCCIS à la maison natale de saint Bernard à Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or) - 2013

L'Association pour le Rayonnement de la Culture Cistercienne créée le 15 janvier 1996 regroupe les différentes branches francophones de la famille cistercienne. Elle a pour but « de faire connaître le plus largement possible la culture cistercienne sous toutes ses formes, de la défendre éventuellement contre des interprétations erronées ou tendances, et de favoriser la pratique de la spiritualité cistercienne ».



Rencontre internationale des laïcs cisterciens, Dubuque, États-Unis, 2011.

La Charte européenne des abbayes et sites cisterciens se consacre depuis plus de 20 ans à la préservation et à la valorisation du patrimoine exceptionnel légué par l'Ordre cistercien. L'association regroupe 200 abbayes adhérentes dans 11 pays.